HAL
open science

Le territoire minier : vecteur ou support de la mémoire de l'immigration polonaise ?

Noémie Beltramo

▶ To cite this version:

Noémie Beltramo. Le territoire minier : vecteur ou support de la mémoire de l'immigration polonaise ?. Géographie et cultures, 2018, Spatialités des mémoires, 105, pp.131-152. 10.4000/gc.6477 . hal-03406930

HAL Id: hal-03406930

https://univ-artois.hal.science/hal-03406930v1

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Le territoire minier : vecteur ou support de la mémoire de l'immigration polonaise ?
The territory: vector or support of the Polish immigration's memory?

Noémie Beltramo
URePSSS
Université d'Artois

Résumé
En s'appuyant sur des monographies d'associations polonaises, des entretiens réalisés avec des descendants de migrants polonais et des documents issus des Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais, cet article traite du lien entre l'espace et la valorisation de la mémoire de l'immigration polonaise. À partir des années 1990, au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais, une influence réciproque s'exerce entre le territoire et la polonité, celle-ci étant définie comme l'attachement des migrants polonais et de leurs descendants à la Pologne et sa culture. Le territoire oriente une partie des actions de cette population et dans le même temps, cette dernière l'utilise pour conserver le souvenir de l'immigration polonaise. L'agencement de l'espace opéré par les compagnies minières influence en effet durablement les activités des descendants de migrants qui organisent diverses manifestations en faveur de la mémoire de cette immigration. Parallèlement à ces évènements, l'histoire de l'industrie minière, ayant employé des milliers de Polonais, est valorisée et devient un véritable patrimoine. Le territoire est ainsi érigé en lieu de mémoire, tout en restant un vecteur de diffusion de la polonité.
Mots-clés : Immigration, polonité, mémoire, territoire minier, associations polonaises

Abstract
On the basis of monographs of Polish associations, interviews realized with descendants of Polish migrants and documents from regional archives of Nord-Pas-de-Calais, this article deals with the link between the space and the promotion of the Polish immigration's memory. Since 1990s, in the mining areas of Saône-et-Loire and Nord-Pas-de-Calais, a mutual influence is exerted between the territory and "Polishness", this one being defined as the affection of the Polish migrants and their descendants to Poland and its culture. The territory leads a part of the actions of this population and at the same time, this latter use it to keep Polish immigration's memory. The organization of the space, driven by the mining companies, influences sustainably the activities of the descendants of migrants who organize various celebrations in favour of the memory of this immigration. In parallel with these events, the history of mining industry, having employed thousands of Poles, is valued and becomes a real heritage. The territory is thus built as a place of memory, while remaining a vector of "Polishness".
Keywords: Immigration, "Polishness", memory, mining area, Polish associations

Introduction

Lors de sa retraite, René Jaskot, fils de migrants polonais né en 1940, vient de nouveau habiter dans le pays minier de Saône-et-Loire et renoue ainsi avec les traditions polonaises abandonnées lors de sa vie professionnelle. Ses propos expliquent cet abandon : « j'ai déménagé une dizaine de fois. Alors là en plus mes racines polonaises ce sont… Je pouvais même plus en parler parce que j'étais toujours en contact avec des Français si on veut. Alors après la Pologne c'était loin » (Entretien du 1er mars 2013). Petits-fils de migrants polonais, Henri Dudzinski évoque également l'éloignement du pays minier du Nord-Pas-de-Calais comme l'une des causes de l'absence des traditions polonaises chez ses enfants, comme le montrent ses propos : « ils se sentent absolument pas concernés par la Pologne. Pas du tout. Parce qu'ils sont sortis du contexte géographique et que ça les botte pas » (Entretien du 4 février 2016). À travers ces exemples, apparaît un lien entre la perpétuation des traditions polonaises et le territoire. L'ancrage dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais (figure 1) renforcerait et favoriserait la pérennité de ces traditions. Cette relation est cependant très peu étudiée dans les travaux portant sur les migrants polonais et leurs descendants, tels ceux de Janine Ponty (1988), d'Edmond Gogolewski (1992) ou encore de Gabriel Garçon (2003).

Figure 1 – Spatialisation des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais

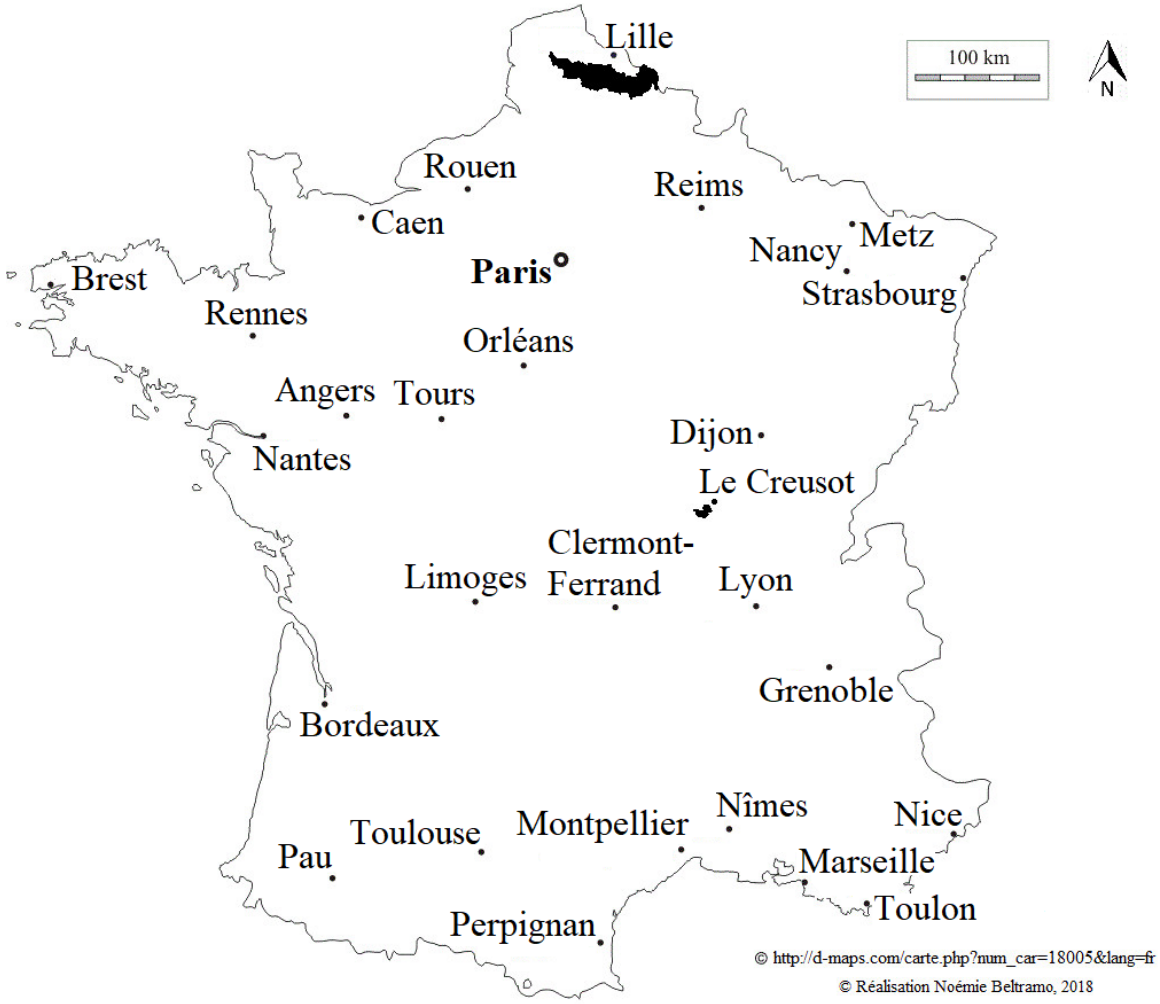

Issu d'un travail doctoral, cet article vise à étudier l'influence réciproque s'exerçant entre le territoire et la polonité à partir des années 1990. Cette dernière est ici définie comme l'attachement des migrants polonais et de leurs descendants à la Pologne et sa culture. Le territoire est quant à lui vu comme « le résultat de la projection des activités et des comportements humains sur un espace donné, à un moment donné » (Forbras, 2000, p. 6). Il comporte quatre dimensions. La première est identitaire et regroupe l'ensemble des pratiques sociales et culturelles des individus, les aménagements qui leur permettent de s'approprier l'espace, telle la création d'associations et de commerces polonais. La deuxième est fonctionnelle et rend compte de la façon dont ce territoire est agencé pour répondre aux besoins de la population. Les compagnies minières ont par exemple joué un rôle majeur dans cet aménagement. La troisième est relationnelle et concerne tous les rapports entretenus par le territoire avec les autres territoires. Un intérêt particulier est ici porté sur les liens établis entre les pays miniers du Nord-Pas-de-Calais, de Saône-et-Loire et la Pologne. La dernière dimension, enfin, est historique et représente les évolutions du territoire dans le temps. L'effacement progressif de certaines traces de la mine et de l'immigration polonaise a progressivement transformé les espaces étudiés.

En France, la plus grande vague de cette immigration arrive au cours de l'entre-deux-guerres, suite à l'accord que le gouvernement français signe avec le gouvernement polonais le 3 septembre 1919. Le Comité central des Houillères de France est à l'origine de ce traité lui permettant de remédier à la faiblesse des effectifs miniers. Plus de cinq-cent-mille Polonais sont ainsi recensés en France en 1931, dont près de 40 % dans le Nord-Pas-de-Calais (Ponty, 1988) et plus de 2 % en Saône-et-Loire (Derainne, 2008). Ils représentent respectivement plus du tiers et plus du quart des effectifs totaux des différentes compagnies minières de ces deux espaces au cours de l'entre-deux-guerres. L'influence

considérable de celles-ci sur leurs employés, aussi bien dans leur vie professionnelle que personnelle, oriente le mode de vie des migrants polonais et de leurs descendants durant des décennies. Une relation particulière s'établie entre cette population et son lieu de résidence, et marque les esprits jusqu'à nos jours.

Afin d'identifier les éléments généraux constitutifs de cette relation, c'est-à-dire les différents rôles du territoire sur le maintien de la polonité, tout en mettant en exergue les particularismes des espaces observés, une comparaison entre les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais a été effectuée. Le territoire constitue-t-il un vecteur de diffusion, un lieu d'expression, c'est-à-dire un lieu où la polonité s'exprime et qui permet cette expression, et/ou un lieu de mémoire ? Dans cette contribution, ce rapport est étudié à partir du milieu associatif polonais qui constitue l'un des moyens primordiaux utilisés par les migrants polonais et leurs descendants pour exprimer et exposer la polonité depuis l'entre-deux-guerres.

Pour comprendre et analyser ce lien, une quarantaine d'enquêtes orales ont été menées entre 2012 et 2015 avec des membres d'associations polonaises ayant tous une origine polonaise et résidant dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais. Des dossiers relatifs à la population d'origine polonaise ont également été consultés aux Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais (ARNPC). Des monographies d'associations polonaises des deux territoires d'étude ont par ailleurs été réalisées à l'aide des entretiens menés, mais également d'un questionnaire, de séances d'observation et des archives de ces groupements.

Dans un premier temps, sont analysées les conséquences de l'agencement territorial opéré par les compagnies minières sur le maintien de la polonité. Cette dernière est notamment favorisée par le regroupement des migrants polonais et de leurs descendants dans certains quartiers fonctionnant quasiment en autonomie jusqu'aux années 1960. Les actions utilisant les traces physiques de l'activité minière et celles valorisant ce passé industriel sont ensuite exposées et permettent de montrer le lien durable établi entre cette population et la mine. Enfin, sont présentées les activités du milieu associatif polonais visant à faire reconnaître et transmettre un patrimoine culturel transformé au fil du temps.

L'habitat organisé par les compagnies minières : une influence durable sur la polonité

La spatialisation des associations polonaises : fruit d'un agencement territorial particulier

En 2015, au sein des pays miniers du Nord-Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire, il existe respectivement cent-vingt-quatre et huit associations polonaises déclarées loi 1901 et possédant le statut d'association française. Elles se répartissent comme suit :

	Associations artistiques	**Associations religieuses**	**Associations de jumelage**	**Associations sportives**	**Associations d'instruction**
Pays minier du Nord-Pas-de-Calais	33	28	23	12	5
Pays minier de Saône-et-Loire	3	0	4	1	0

	Associations fédératrices	**Associations d'anciens combattants**	**Associations de jeunesse**	**Associations d'entraide**	**Autres types d'associations**
Pays minier du Nord-Pas-de-Calais	5	3	2	1	12
Pays minier de Saône-et-Loire	0	0	0	0	0

Dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, comme c'est le cas depuis 1945, ces associations sont concentrées dans le secteur de Bruay-la-Buissière et au centre du pays minier. En revanche, les secteurs de Douchy-les-Mines, Valenciennes et Condé-sur-l'Escaut, moins fournis en groupements polonais depuis la Libération, accueillent peu d'associations polonaises aujourd'hui (figure 2). Le plus

faible nombre de migrants polonais, et donc de leurs descendants, dans l'arrondissement de Valenciennes[1], en raison notamment de la plus faible activité minière dans cette région où l'activité sidérurgique se développe dès le XIXe siècle, explique en partie cette différence.

Figure 2 – Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais en 2015

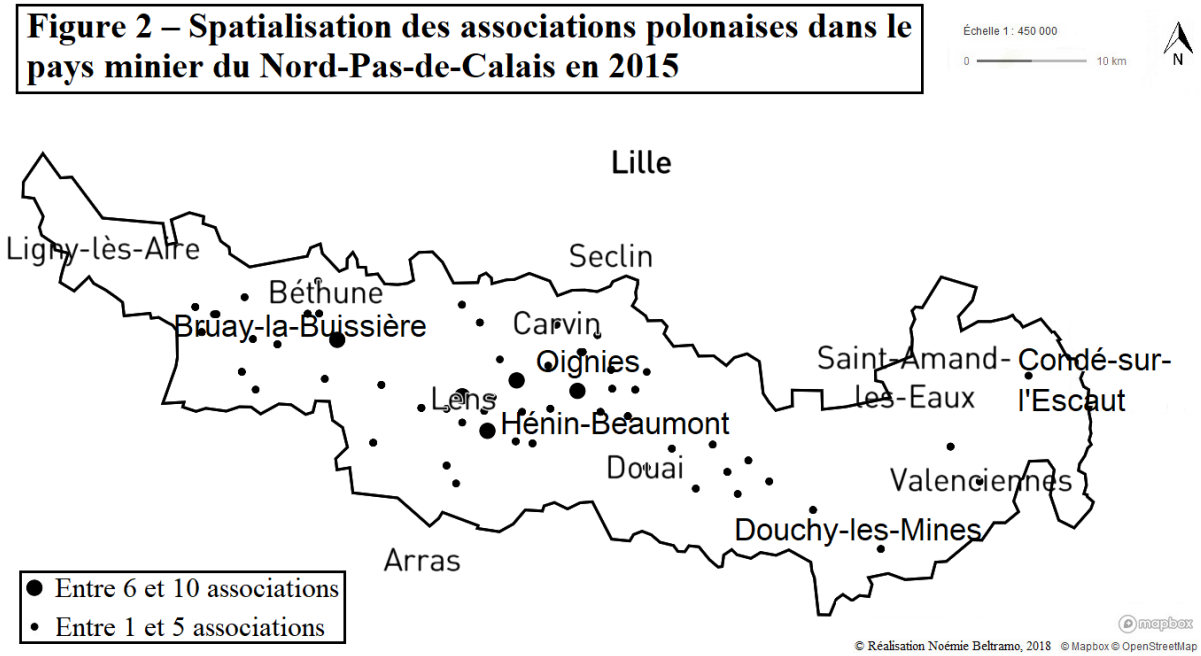

Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les quartiers des Gautherets et de la Saule, là où les migrants polonais sont les plus nombreux jusqu'aux années 1960, abritent le plus d'associations polonaises quarante ans plus tard. Les centres-villes de ce territoire prennent ensuite une importance nouvelle avec le développement des comités de jumelage facilité par la chute du régime communiste en Pologne en 1989 et l'entrée de ce pays dans l'Union européenne en 2004 (figure 3).

Figure 3 – Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire en 2015

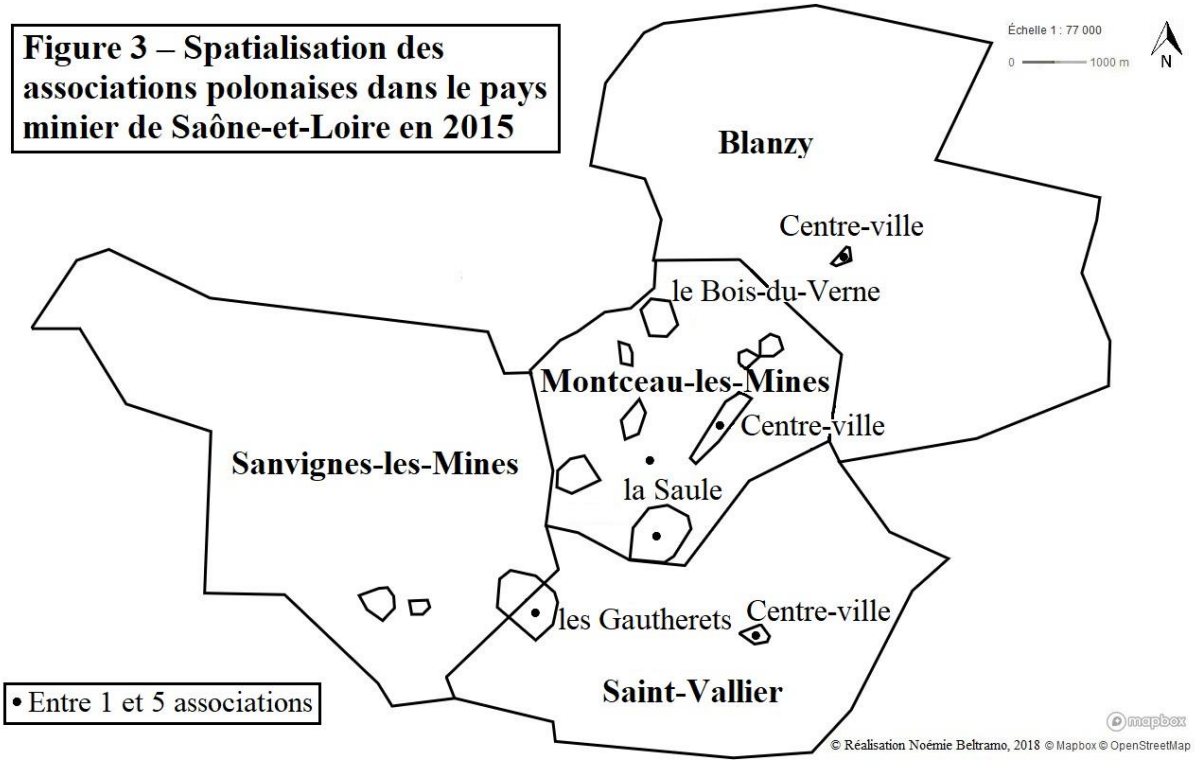

[1] En 1980, un huitième des Polonais du Nord-Pas-de-Calais réside dans l'arrondissement de Valenciennes, contre 13,3 % pour Douai, 16,6 % pour Béthune et un quart pour Lens (Kostrubiec, 1990).

La spatialisation de l'ensemble des groupements polonais est en partie due à l'action des compagnies minières. Au cours de l'entre-deux-guerres, celles-ci rassemblent en effet les Polonais dans certaines cités pour éviter que les autochtones ne les influencent politiquement. Cette partition géographique permet également d'atténuer le dépaysement produit par la migration et ainsi de limiter les départs vers d'autres régions ou d'autres entreprises. Du fait de cette concentration, mais aussi du désir des migrants de retourner rapidement en Pologne et de leur fort attachement à ce pays, des « Petites Pologne » (Ponty, 1988) se forment dans ces quartiers qui accueillent des messes, des associations, des commerces polonais ou encore des cours de culture polonaise. L'histoire de ces « Petites Pologne » débute donc par un regroupement des migrants au sein d'un espace concret où s'organise un marquage fort de ce dernier et une vie communautaire qui disparaîtront à partir des années 1960. Elles font aujourd'hui référence à des lieux de mémoire du passé migratoire polonais[2].

Après 1945, les Polonais se répartissent de la même façon qu'au cours de l'entre-deux-guerres et les « Petites Pologne » demeurent. Dans le Nord-Pas-de-Calais, la ville de Dourges accueille par exemple un quart de Polonais en 1945, notamment concentrés dans la cité Bruno devenue une « Petite Pologne » dans les années 1920. Bien qu'aujourd'hui cette dernière ait disparu, cette commune, et plus particulièrement ce quartier, fait encore largement écho à la Pologne, aussi bien dans les actions qui y sont menées, dans certains bâtiments que dans l'esprit de nombreuses personnes. Elle remplit alors la double fonction de territoire et de patrimoine (Di Méo, 1994). La *Maison de la polonia* (MDP), créée en 1995 afin de fédérer les groupements polonais existant en France, se situe par exemple à Dourges au cours de ses premières années d'existence. La salle des fêtes Bruno accueille quant à elle plusieurs groupements polonais pour leurs activités depuis l'entre-deux-guerres. Par ailleurs, Dourges représente aujourd'hui, avec Lens, la ville comptant le plus d'associations polonaises dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, soit neuf groupements.

Les lieux de culte polonais : indispensables dans le maintien de la polonité

En plus de la salle des fêtes Bruno, l'église Saint-Stanislas, construite par la Compagnie des mines de Dourges en 1927 dans la cité Bruno, constitue un symbole de l'immigration polonaise. Cet édifice, inscrit au titre des Monuments historiques en 2009, appartient à la communauté polonaise, il ne reçoit donc pas d'aide financière de la ville. Pour assurer son entretien, l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges* est formée en décembre 2007 et organise la restauration de ce lieu de culte financée par les dons de personnes privées et le ministère polonais de la Culture et du Patrimoine[3], souhaitant entretenir le patriotisme chez les migrants polonais et leurs descendants.

L'Église occupe une place importante dans le maintien de la polonité et dans la longévité du milieu associatif polonais, fonctions soulignées par plusieurs personnes interrogées. Le lien fort entre le catholicisme et le patriotisme, illustré par la prédominance des associations religieuses polonaises sur les deux territoires d'étude jusque dans les années 1990-2000, peut s'expliquer par le rôle primordial joué par l'Église dans la résistance au cours des différents épisodes de partage de la Pologne (1772, 1793 et 1795) et lors de la Seconde Guerre mondiale.

Tout comme l'église orthodoxe d'Ugine pour les descendants de Russes Blancs (Vanderlick, 2009), l'église polonaise réunit les individus d'origine polonaise lors des messes et des cours de catéchisme. Née en 1998, Isabelle Oszczak a ainsi la sensation d'être plus proche du pays de ses arrière-grands-parents lors des messes polonaises auxquelles elle assiste à l'église Saint-Stanislas (Entretien du 20 octobre 2015). De la même façon, Sophie Bonnot, petite-fille de migrants polonais, apprécie l'atmosphère de l'office célébré pour Pâques à la chapelle polonaise des Gautherets en Saône-et-Loire, bien qu'elle ne saisisse pas les paroles du prêtre comme l'illustrent ses propos : « j'y vais une fois par an, c'est pour Pâques parce que c'est vraiment la messe polonaise. Elle est en polonais, je comprends rien […] Mais j'aime bien l'ambiance, cette ambiance là où je vois tous les Polonais en même temps. J'ai l'impression qu'on se ressemble tous » (Entretien du 5 mars 2013). Cette descendante de migrants considère qu'elle partage et poursuit une pratique spécifique à la communauté polonaise à laquelle elle s'identifie, quand bien même la très grande majorité des personnes présentes est de nationalité

[2] Ce procédé est le même pour les « Petites Italie » (Blanc-Chaléard, Bechelloni, Descamps, 2007). Voir également l'article de Renée Rochefort (1963).

[3] Lettre d'informations de l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges*, février 2015.

française et qu'elle n'associe pas de croyance religieuse à cette pratique. De nos jours, l'attachement de cette communauté à ses lieux de culte se traduit essentiellement, comme dans la société bretonne contemporaine (Goré, 2006), à travers des liens symboliques entretenus par les individus et non plus par une fréquentation hebdomadaire de ceux-ci. Seules les célébrations de Pâques et de Noël réunissent des dizaines de personnes d'origine polonaise, les pratiquants réguliers sont de plus en plus rares.

Outre sa chapelle et son nombre d'associations polonaises, la cité des Gautherets, ancienne « Petite Pologne », compte encore des commerces proposant des spécialités culinaires polonaises. Diverses manifestations polonaises, telles que des spectacles folkloriques, des défilés ou encore des expositions, sont en outre organisées dans ce quartier par le groupe folklorique polonais *Polonia* créé en 1986. À travers ces différents évènements et lieux, cette cité reste associée à la Pologne dans l'imaginaire collectif et constitue une ressource symbolique pour conserver le souvenir de l'immigration polonaise.

L' « entre-soi de quartier » : une spécificité favorisée par les compagnies minières

Cette identification restreinte au quartier est probablement accentuée par l' « entre-soi de quartier » fortement développé jusqu'aux années 1960 et se retrouvant par certains côtés de nos jours. Les propos de Richard Duda, résidant aux Gautherets uniquement durant sa jeunesse, en sont un exemple : « Et jusqu'à aujourd'hui moi je connais pas plus que ça le Bois-du-Verne. C'est pas mon quartier. Par contre c'est vrai que c'est toujours les Gautherets mon quartier. Et ça sera toujours comme ça » (Entretien du 2 mai 2011). Le fait que la ville majeure du pays minier de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, soit construite par réunion de bourgades et de quartiers appartenant aux communes voisines encourage probablement l' « entre-soi de quartier ». De plus, d'autres cités se sont édifiées par la suite, chacune à des dates différentes (figure 4). Les villes du pays minier du Nord-Pas-de-Calais se forment quant à elles essentiellement à partir d'un village entouré par la suite de cités minières (figure 5). Cette spécificité engendre une opposition entre ces dernières et le centre-ville des communes accueillant la population aisée, avec qui les échanges sont quasiment absents. Les limites du quartier, ayant une existence administrative reconnue, sont donc également symboliques et évoluent lors de nouvelles constructions de bâtiments. Comme le dit Philippe Tizon (1996, p. 31), « chacun connaît ou sent les limites de son territoire, c'est-à-dire l'espace des relations sociales où l'individu connaît, se reconnaît et est reconnu sans effort ».

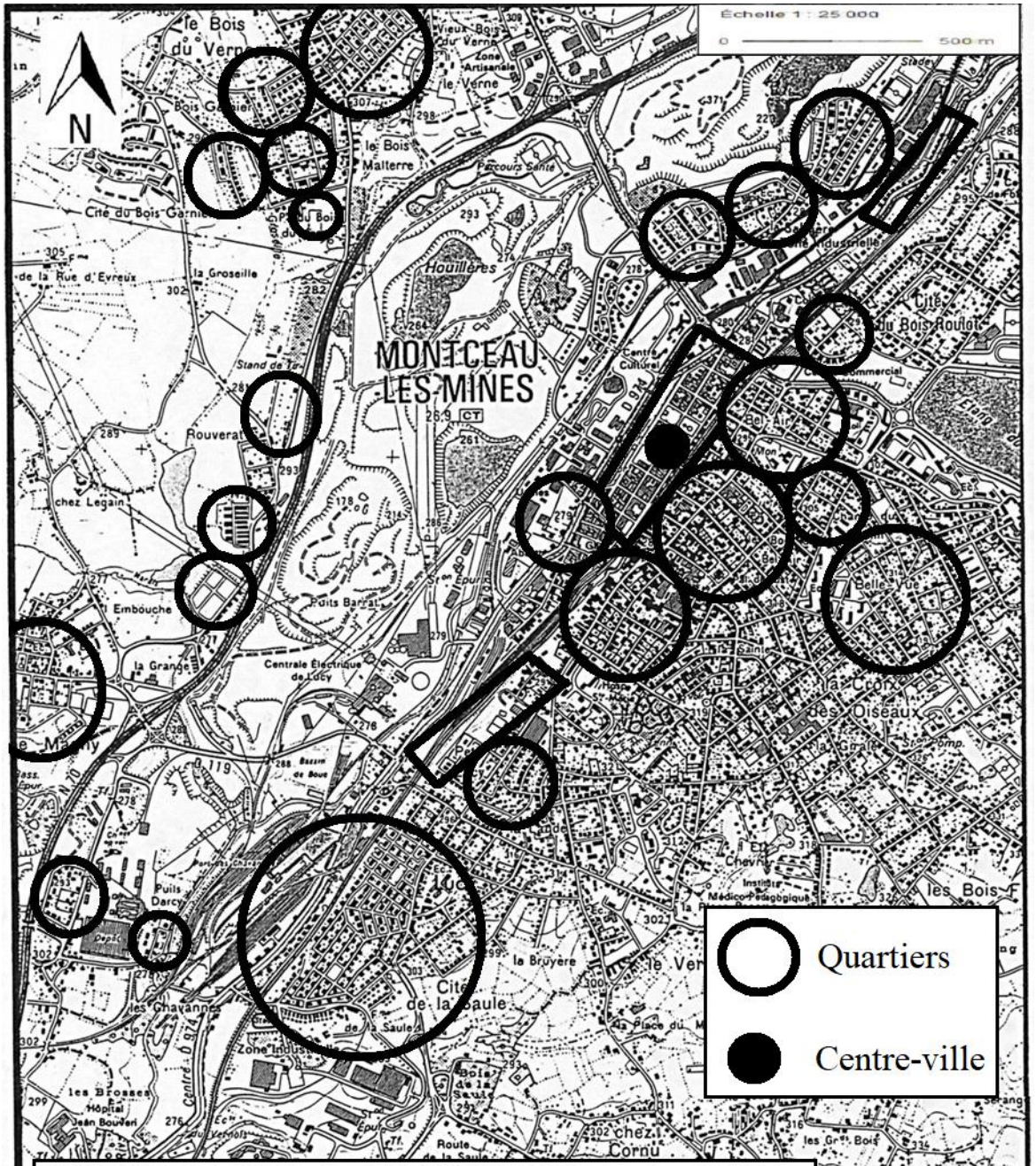

Figure 4 – Carte topographique IGN de Montceau-les-Mines, 1990

Réalisation Noémie Beltramo, 2018

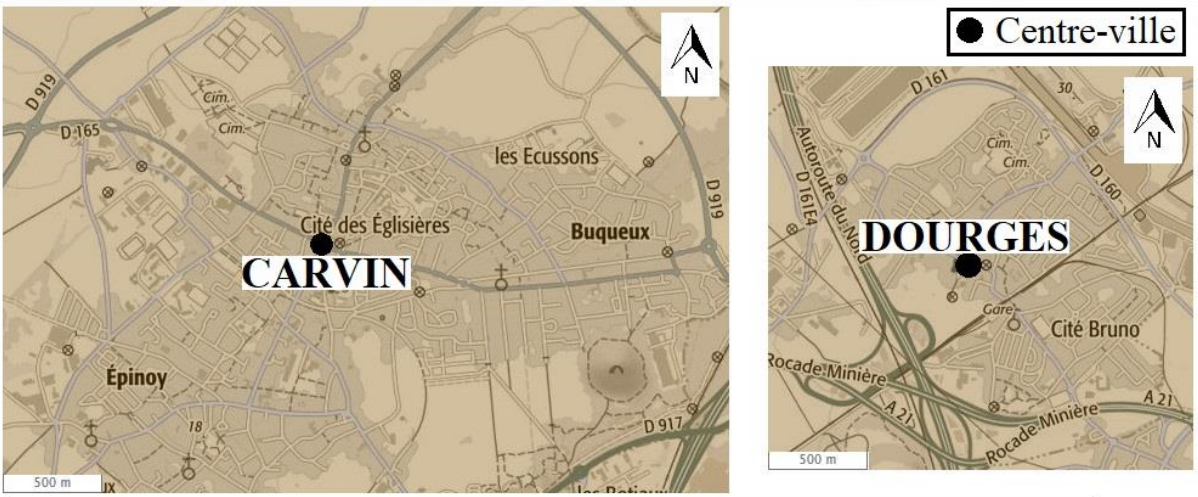

Figure 5 – Cartes topographiques IGN de Carvin et de Dourges, 1992

Réalisation Noémie Beltramo, 2018

L' « entre-soi de quartier » tient également à l'action des compagnies minières sur les territoires d'étude. En effet, celles-ci entreprennent la construction de logements dès la fin des années 1820 pour accueillir leurs ouvriers dans des cités proches des puits d'extraction. Ces dernières comprennent des équipements collectifs permettant à chacun des quartiers de vivre pratiquement en autonomie jusqu'aux années 1960, et ce particulièrement dans le pays minier de Saône-et-Loire. Les habitants sortent très peu de leur cité et cultivent un certain ressentiment par rapport aux résidents des autres quartiers, ressentiment apparaissant vraisemblablement peu dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais. Lors de bals réunissant les habitants des différentes cités montcelliennes, ces derniers sont par exemple séparés et « des fois y'avait des bagarres […] parce que c'était entre les gars du Magny et les gars des Gautherets » (Entretien du 22 avril 2013), deux quartiers de Montceau-les-Mines. De même, au cours des matchs d'un club de football polonais du quartier de la Saule contre les cités voisines, « y'avait quand même une certaine agressivité que l'on pouvait constater lors de ces matchs là et qu'on voyait moins autrement » (Entretien du 28 février 2012).

Le rapprochement entre les résidents se limite à quelques discussions au travail ou après les rencontres sportives, y compris entre personnes de même origine culturelle. Autrement dit, la frontière symbolique entre les quartiers semble infranchissable pour les résidents. Le même mode de fonctionnement se retrouve dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne composé majoritairement de mineurs jusqu'aux années 1940, rejoints par la suite par les métallurgistes. Les habitants défendent leur quartier et s'opposent aux autres cités (Burdy, 1989). Cette revendication du lieu de résidence permet aux individus de se démarquer et de se protéger des autres. Comme l'écrit Philippe Tizon (1996, p. 25), « c'est dans l'affirmation d'un "nous" face aux "autres" que le "moi" exprime son ancrage territorial ».

Ainsi, au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais, le quartier représente une sorte de cocon garantissant une certaine sérénité à ses habitants. Cette dernière vient de la constitution du quartier en territoire, c'est-à-dire que les résidents, à travers leurs pratiques et leurs représentations, s'identifient, s'approprient et développent un sentiment d'appartenance à leur cité. Autrement dit, ils considèrent qu'ils sont originaires de cette dernière, qu'elle est à eux et qu'ils y sont chez eux (Aldhuy, 2008). La défense et la revendication du quartier de résidence, visibles notamment lors d'altercations physiques ou verbales au cours de bals et de rencontres sportives réunissant des habitants de différentes cités, s'expriment plus fréquemment, de façon plus vive et durable dans les entretiens menés en Saône-et-Loire que dans ceux réalisés dans le Nord-Pas-de-Calais.

D'une manière générale, dans leur pays d'accueil, les migrants cherchent un ancrage territorial très fort à travers des marqueurs ou en créant des micro-territoires s'appuyant sur la mémoire collective du lieu d'origine, « composante essentielle de l'identité en diaspora ». Cette mémoire a besoin « d'une

territorialité pour s'exprimer et se transmettre » (Bruneau, 2006, p. 328). Chez les Polonais, le territoire revêt en outre une importance particulière puisque leur pays a subi plusieurs annexions au cours de son histoire et ses frontières se sont modifiées au fil du temps, bien souvent contre leur gré. La nécessité de former des « Petites Pologne », sanctuaires d'une culture et du sentiment national polonais ardemment défendus par les Polonais privés de pays entre 1795 et 1918, s'est alors imposée aux migrants installés en terre étrangère.

Quand les traces d'une activité industrielle deviennent symboles d'un territoire

Les vestiges de l'industrie minière au sein d'un territoire recomposé

En plus de l'habitat élaboré par les compagnies minières, les traces laissées par l'exploitation charbonnière disparue au début des années 1990[4] restent visibles de nos jours. Dans les années 2000, deux-cent-trente terrils, partiellement ou entièrement conservés, existent ainsi dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais (Rabier, 2002), contre un seul sur le second territoire d'étude. Cette différence est due à une technique particulière de remblayage utilisée dans le pays minier de Saône-et-Loire. Une fois la couche de houille exploitée, la galerie est rebouchée avec du remblai composé de stériles d'origines diverses qui sont des résidus miniers. Dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, ces résidus et les schistes séparés du charbon lors du lavage forment les terrils. Ces derniers constituent des « signe[s] distinctif[s] du pays minier » (Rabier, 2002, p. 24) et témoignent, avec les chevalements et les installations minières, de l'extraction du charbon sur ce territoire. Une partie des habitants sont attachés à ces spécificités qu'ils considèrent comme un véritable patrimoine. Née en 1940, Madame A. se réjouit par exemple lorsqu'elle aperçoit le terril situé à Dourges, le premier visible depuis l'autoroute A1, comme l'expriment ses propos : « quand on part en vacances ou quoi que ce soit, quand on revient, on revient par l'autoroute ou quoi, je suis contente, je vois mon terril […] pourvu qu'on le rase pas, parce que… » (Entretien du 2 octobre 2015). Le terril constitue un point de repère pour cette fille de migrants polonais ayant connu un tout autre cadre de son lieu de vie durant des dizaines d'années. Le paysage du pays minier du Nord-Pas-de-Calais, comme celui de Saône-et-Loire, s'est en effet considérablement modifié suite au développement de la société de consommation à partir des années 1960 et à l'arrêt progressif de l'industrie minière.

La reconversion du pays minier est cependant lente et complexe, en particulier dans le valenciennois où les deux principales industries (mine et sidérurgie) animant cet espace disparaissent dans les années 1980. Les secteurs de Lens – Hénin-Beaumont connaissent également d'importantes difficultés puisque l'exploitation minière s'est arrêtée tardivement. Le dernier puits ferme à Oignies en décembre 1990 et les Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais, formées à la fin de l'année 1944 suite à la nationalisation des mines, sont dissoutes en 1992. Néanmoins, le secteur tertiaire prend progressivement le pas sur le secteur industriel et finit par le dépasser sur l'ensemble du pays minier au cours des années 1980. Ce dernier s'aligne ainsi sur le profil régional. Les axes de communication routiers, autoroutiers et ferroviaires sont par ailleurs largement développés, ce qui facilite l'« intégration à l'espace régional, national voire nord-européen » (Forbras, 2002, p. 56). Malgré cette recomposition du territoire, celui-ci reste considéré par de nombreuses personnes comme un pays minier, possédant un paysage, un agencement de l'habitat particuliers et ayant abrité une population vue comme un modèle de la classe ouvrière aussi bien dans ses relations au travail, aux actions collectives que dans ses pratiques culturelles et ses modes de vie (Rabier, 2002). L'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012, apportant une reconnaissance officielle à ce passé industriel, renforce ce sentiment.

L'investissement de lieux transformés en patrimoine

En plus de symboliser l'exploitation minière, certains de ces terrils offrent de nouveaux espaces de loisirs aux habitants. Une piste synthétique de ski est par exemple ouverte sur l'un des terrils situés à Nœux-les-Mines en 1996. De la même façon, à Montceau-les-Mines au cours des années 1980 et 1990, deux anciens sites miniers sont aménagés en parcs contenant des panneaux sur l'histoire de la mine. Les habitants peuvent alors réinvestir et se réapproprier ces lieux modelés par l'industrie minière et élevés au rang de patrimoine. C'est ce qui se passe lors des rencontres transnationales de la polonité se déroulant sur une dizaine de jours en novembre 1991 à Loos-en-Gohelle au carreau de fosse du

[4] En Saône-et-Loire, seule l'exploitation en découverte est pratiquée entre 1992 et 2000.

11/19, « lieu témoin de la mémoire collective » abritant une salle de spectacle. L'association *Culture commune*[5], implantée sur cet ancien carreau de fosse, et l'Office régional de la culture et de l'éducation permanente organisent cet évènement, sous l'égide du conseil général du Pas-de-Calais ayant accepté la demande des associations polonaises, divisées idéologiquement et entre les différentes classes sociales, de jouer le rôle de modérateur et de catalyseur. Diverses animations sont proposées lors de ces rencontres, telles des expositions sur la mine ou l'affiche polonaise, des concerts d'artistes polonais et français, des pièces de théâtre ou encore des prestations folkloriques et musicales polonaises (ARNPC, B 8673).

L'*Institut des civilisations et études polonaises* (ICEP) établit quant à lui son siège social dans des locaux situés au sein du bâtiment « Prestige » de la faculté des sciences Jean Perrin à Lens, implantée dans les anciens grands bureaux de la Compagnie des mines de Lens. Cette association, formée en 2013 à l'initiative du consul honoraire de Pologne à Lille, émane de la collaboration entre l'État polonais, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et l'université d'Artois qui met gracieusement à disposition ces locaux. Les principaux animateurs de cette association sont le consul honoraire, vice-président de l'ICEP, et son assistante. Cet institut organise diverses manifestations, ayant un appui scientifique, pour promouvoir à la fois l'histoire et la culture contemporaine de la Pologne. En plus des partenariats initiés avec plusieurs universités polonaises et des collaborations menées avec différentes unités de formation et de recherche de l'université d'Artois pour valoriser le passé migratoire polonais, des colloques universitaires, des expositions, la projection de films et des conférences scientifiques sur divers sujets en lien avec la Pologne sont par exemple proposés. Cette association, tout comme les rencontres transnationales de la polonité, utilise le lieu comme une « ressource mémorielle » (Bencharif, 2006, p. 68). Ce dernier permet d'évoquer et de valoriser le passé minier, et par là même, l'immigration polonaise.

Les Polonais et la mine : un lien persistant

D'autres actions valorisent également le souvenir de la mine. De multiples manifestations, aussi bien scientifiques que culturelles, et une importante documentation sont par exemple réalisées sur le monde de la mine et évoquent fréquemment l'immigration polonaise, connue de ce fait, contrairement à l'immigration belge qui est oubliée (Popelier, 2003). La fête de la Sainte-Barbe, honorant la protectrice des mineurs et comprenant diverses animations, un dépôt de gerbe et une messe le plus souvent, est en outre célébrée chaque année sur les deux territoires d'étude. Elle reproduit symboliquement les territoires du passé en intégrant des éléments du présent. La *Société Sainte-Barbe* de Lens participe à cette fête, bien que ce groupement ne compte *a priori* plus de mineurs dans son effectif. Elle constitue l'une des rares activités de cette association polonaise qui propose également des repas. L'association *Millenium 2000* organise par ailleurs une messe-spectacle à l'église du Millenium à Lens à l'occasion du vingtième anniversaire de la fermeture du dernier puits de mine du Nord-Pas-de-Calais. Lors de cette manifestation, la *Chorale des mineurs polonais de Douai* et *Gorale*, groupe de musique folklorique montagnarde polonaise, se produisent et d'anciens mineurs évoquent leurs conditions et habitudes de vie (Dudzinski, 2015). Le souvenir de la mine est alors ravivé dans ce lieu appartenant à la communauté polonaise.

Cette église est en effet bâtie en 1966 en l'honneur du millénaire de la Pologne grâce aux dons de la communauté polonaise en France et dans le monde. Tout comme l'église Saint-Stanislas, elle est inscrite au titre des Monuments historiques en 2015, apportant ainsi une reconnaissance aux migrants polonais et à leurs descendants dans l'espace public et dans l'histoire nationale (Rautenberg, 2007). À travers ces processus de patrimonialisation, cette population devient l'héritière de ceux qui ont construits ces lieux et elle se doit de les conserver pour les transmettre. Le patrimoine, « support privilégié de construction de mémoires collectives », permet d'ancrer l'identité du groupe dans l'espace, et donc dans le temps (Veschambre, 2007, p. 1). Tout comme les monuments commémoratifs des réfugiés grecs d'Asie mineure, l'église du Millenium constitue une manifestation visible du « droit au souvenir et [aussi] à la différence ». Elle représente, avec les locaux des associations polonaises, les repères du territoire des migrants polonais et de leurs descendants existant uniquement comme support d'une mémoire collective (Bruneau, 2006, p. 331-332).

[5] Cette association intercommunale se crée en 1990 et vise à développer des projets artistiques et culturels au sein du pays minier du Pas-de-Calais.

Le passé minier est également mobilisé en 2011 lors du vingtième anniversaire du groupe folklorique polonais *Wisla* de Dourges. En plus des diverses prestations, d'une exposition photographique et de la célébration d'une messe, un défilé est organisé avec à sa tête le géant Grand Bruno, représentant un mineur (Archives de *Wisla*). À travers la mobilisation de ce symbole, les descendants de migrants polonais se réapproprient l'espace minier constitutif de l'identité collective de leurs aïeux (Bonerandi, 2005). Cette manifestation, dont les constituants se retrouvent dans plusieurs autres fêtes, montre par ailleurs que l'importance accordée aux traditions polonaises, en grande partie liées au catholicisme, se traduit essentiellement « dans des formes de religiosité à dominante séculière » (Goré, 2006, p. 32). Malgré la mobilité sociale de cette population et l'arrêt de la mine, ces individus continuent de se référer à l'industrie minière à travers ces actions, pouvant être perçues comme une forme de militantisme, « une manière de faire de la politique autrement » (Baussant, Ribert, Venel, p. 49).

Ainsi, par l'usage qui en est fait, l'ensemble de ces espaces, mais aussi les diverses actions en rapport avec l'histoire de la mine, participent à ériger le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure celui de Saône-et-Loire, en lieu de mémoire de la mine. L'histoire de l'industrie minière est en effet d'autant plus connue, visible, valorisée et étudiée dans le Nord-Pas-de-Calais en raison de ses niveaux de production et de sa superficie largement plus importants qu'en Saône-et-Loire. Ce lieu de mémoire a pour objectif de territorialiser des valeurs patrimoniales (Di Méo, 1994). À travers lui, les individus se reconnaissent comme membres d'un groupe, ici celui des mineurs dont fait partie une large part de migrants polonais et de leurs descendants. La démarche patrimoniale à laquelle se réfère la communauté polonaise permet bien ici de construire une image forte et simplifiée d'un passé commun à cette dernière population, image devant assurer la cohésion des membres du groupe dans l'espace et dans le temps (Bonerandi, 2005). En plus de ce patrimoine plus spécifiquement associé à l'histoire migratoire polonaise, l'ancrage de celle-ci dans les deux territoires d'étude s'illustre à travers un patrimoine culturel représenté entre autres par les églises Saint-Stanislas et du Millenium, et valorisé par les associations polonaises (Rautenberg, 2007).

Une mémoire sauvegardée et mise en scène à travers les associations polonaises

Les passeurs de mémoire

Les associations polonaises jouent un rôle central dans la constitution des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord-Pas-de-Calais en lieux de mémoire de l'immigration polonaise. La valorisation de cette dernière par le biais associatif est réalisée sans crainte de désapprobation grâce à l'image couramment diffusée de cette immigration européenne et catholique, tout comme celle italienne (Blanc-Chaléard, Bechelloni, Descamps, 2007), réussie et facilement assimilée, contrairement au supposé échec de l'immigration maghrébine, musulmane, et jugée inassimilable (Ponty, 2005). Cette exposition publique est le fruit d'acteurs, et notamment de quelques passeurs de mémoire identifiés à travers les monographies des associations polonaises établies. Ces derniers, hommes comme femmes et possédant tous une origine polonaise, sont fortement engagés en tant que dirigeants dans plusieurs associations polonaises et ont résidé ou résident encore dans des « Petites Pologne ». Certains dirigent (ou dirigeaient) les services municipaux de l'éducation et de la culture, d'autres se trouvaient dans l'enseignement primaire ou supérieur, ou encore le journalisme, rappelant ainsi l'un des profils des principaux porteurs d'actions mémorielles dédiées à l'immigration en région Centre (Bertheleu, Dassié, Garnier, 2014). Une opposition, relevée dès le début des années 1990, est d'ailleurs perceptible entre « les intellos entre guillemets et le monde ouvrier » selon les termes de l'un des fondateurs de la MDP (Entretien du 17 novembre 2015), autrement dit entre l'ICEP et la MDP. Cette dissension ne viendrait pas des objectifs poursuivis par ces deux associations, qui souhaitent allier tradition et modernité pour mettre en valeur la Pologne, son immigration et diffuser la culture polonaise, mais de la façon d'y parvenir. Le premier groupement propose en effet des manifestations plus scientifiques que le second. La division du mouvement associatif polonais, initialement entre les groupements subventionnés par les autorités polonaises et le bloc catholique, puis les communistes et les non-communistes, persiste donc depuis l'entre-deux-guerres, bien que ses fondements se soient modifiés.

Les jumelages : vecteurs de liens transnationaux

Tout comme lors des processions religieuses polonaises à Dourges et à Harnes à l'occasion de la Fête-Dieu, les diverses représentations et activités des associations polonaises valorisent le passé migratoire

des territoires. Les comités de jumelage avec la Pologne se multiplient par exemple de manière importante dès le milieu des années 1970 dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure à partir des années 1990 sur le second territoire d'étude, à la suite de la chute du régime communiste en Pologne. Les échanges avec ce pays, facilités par son intégration à l'Union européenne, le développement de ses axes de communication, la rénovation de ses infrastructures de transport, ou encore par la mobilité croissante des différentes générations, représentent un constituant important de la polonité exprimée dans le milieu associatif. Ces jumelages offrent la possibilité aux descendants de migrants polonais, mais aussi aux autochtones, de voyager en Pologne, de recevoir des Polonais, et parfois de nouer des liens avec eux. Ils établissent des liens transnationaux et unissent officiellement les territoires miniers avec la Pologne, comme c'est le cas avec l'accord du 3 septembre 1919 et lors des années dédiées à ce pays dans le Nord-Pas-de-Calais en 1998 et en 2007. De la même manière, les jumelages d'Issy-les-Moulineaux et d'Alfortville formés au milieu des années 1990 avec des communes arméniennes symbolisent le lien entretenu entre la région parisienne et l'Arménie depuis l'entre-deux-guerres (Hovanessian, 1996).

La *Maison de la Polonia* : entre recension et diffusion du patrimoine culturel polonais
La MDP propose par ailleurs diverses activités en lien avec la Pologne et initient des processus de patrimonialisation des traces matérielles et immatérielles de l'immigration polonaise. Un travail sur la mémoire des personnes âgées s'effectue par exemple au sein de plusieurs maisons de retraite du Nord-Pas-de-Calais. Les différents lieux et objets de la polonité sont en outre recueillis, conservés et valorisés par ce groupement à travers diverses actions et des circuits touristiques organisés dans les secteurs de Lens-Liévin, Lille et Hénin-Beaumont – Carvin. Les drapeaux de différentes associations polonaises, détenus actuellement par la MDP, sont par exemple regroupés à l'église Saint-Stanislas de Dourges et entretenus par les membres de l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges*. L'ensemble de ces démarches de préservation et de valorisation du passé concorde avec l'apparition en France à la fin des années 1990 de l'idée d'un patrimoine des populations immigrées.

La commémoration du 3 Mai à Lille, organisée de nos jours par la MDP, constitue un autre élément correspondant à cette vague patrimoniale. Cette célébration perd néanmoins progressivement certains de ces constituants en vigueur depuis les années 1950. Le défilé s'effectuant en costume folklorique polonais et accompagné la plupart du temps d'une harmonie n'a par exemple plus cours aujourd'hui, contrairement au dépôt de gerbe au monument aux morts et à la messe. Malgré ces abandons progressifs, cette manifestation reste symbolique pour certains descendants de migrants polonais qui souhaitent la perpétuer, à l'image des propos de l'un d'eux : « si c'est plus à Lille, on essaye de voir ailleurs dans des autres villes pour faire une cérémonie pour garder les pratiques. C'est encore une tradition. Ça, ça fait partie de notre histoire » (Entretien du 29 octobre 2015). En 2002, le Sénat français définit d'ailleurs le 3 mai comme journée mondiale de la polonité, apportant ainsi une reconnaissance officielle à cette célébration de l'anniversaire de la Constitution polonaise de 1791. L'objectif de cette valorisation de la mémoire de l'immigration polonaise diffère néanmoins de celui poursuivi par les associations polonaises. Tandis que les élus se situent dans le registre de l'universel par le biais de la promotion des richesses d'une certaine diversité culturelle, les secondes conçoivent les traditions polonaises comme un patrimoine ethnique qu'elles cherchent à faire reconnaître et auquel elles sont particulièrement attachées (Barbe et Chauliac, 2014). À travers la manifestation du 3 Mai, les descendants de migrants se considèrent en effet membres de la communauté polonaise et affichent leur polonité. La mémoire collective ici exprimée, formée et consolidée à travers ce patrimoine, constitue un des fondements de cette communauté et un moyen d'unir cette population ayant adopté une culture française.

« *Rynek* en fête », se déroulant sur une semaine et instauré depuis 2001 par la MDP, constitue un autre évènement important pour cet organisme fédérateur. Il permet d'exposer les richesses culturelles de la Pologne et ainsi d'entretenir la mémoire de l'immigration polonaise à travers diverses animations telles qu'un marché d'artisans polonais, des ateliers de cuisine, d'art polonais, des conférences ou encore des spectacles de groupes folkloriques polonais. Ces diverses actions sont soutenues par les autorités polonaises et la *Wspolnota Polska*, organisation internationale non gouvernementale créée en 1990. Cette association, apportant un soutien financier à la MDP, cherche à unir les migrants polonais et leurs descendants à la Pologne, tout en les invitant à défendre leur statut de minorité nationale. La

référence à l'ethnicité devient ainsi pour les associations polonaises en France une manière de légitimer leurs pratiques et leur identité (Voldoire, 2015).

Les groupes folkloriques polonais : entre représentations et transmission d'un patrimoine transformé
La diffusion et l'exposition de la culture polonaise constituent l'objectif de plusieurs autres associations polonaises, tels les groupes folkloriques *Wisla* et *Polonia* qui accordent une importance primordiale aux spectacles. À travers ces représentations, ayant principalement lieu dans le Nord-Pas-de-Calais et en Saône-et-Loire, les adhérents, réunis autour d'un même objectif, mettent en scène la mémoire de l'immigration polonaise et la rendent visible au public, majoritairement d'origine polonaise. Cette origine commune permet aux spectateurs de saisir la dimension patrimoniale du folklore, et de ne pas uniquement voir la performance artistique, comme peuvent le faire les individus d'origine non-polonaise. Le sentiment d'appartenance à la communauté polonaise se trouve ainsi renforcé.

Au-delà de la mémoire de leur origine polonaise, les membres de ces groupes folkloriques ont pour objectif de faire reconnaître un patrimoine, qui s'est transformé au fil du temps, comme cela s'est produit pour la musique kabyle (Boubeker, 2014). Des chants français sont en effet intégrés par ces associations qui cherchent un équilibre entre l'authentique et le spectaculaire, c'est-à-dire entre le respect des codes du folklore polonais et la satisfaction des spectateurs, comme c'est le cas pour les groupes folkloriques portugais (Cordeiro et Hily, 2000). Tandis que les pas de danse respectent ces codes, notamment depuis l'arrivée en 2011 de chorégraphes diplômés en Pologne, la mise en scène est modernisée et les costumes rendus plus chatoyants.

La présence de chorégraphes permet également aux adhérents de connaître la symbolique des danses interprétées. Celles-ci montrent une image esthétique de la Pologne et exaltent le patriotisme polonais. Chaque région possède en effet ses propres danses, chants et costumes qui retracent l'histoire de ce pays et illustrent des scènes de la vie quotidienne où les hommes apparaissent comme virils et les femmes comme séductrices et possédant un fort caractère. Cette diversité des danses, offrant une richesse chorégraphique qui allie dynamisme, passage aérien, grâce et vivacité des couleurs, participe à attirer des enfants et des jeunes, filles comme garçons, dans ces associations qui sont également investies par des individus âgés, membres de la chorale. Le folklore permet en outre de reproduire une partie des pratiques corporelles effectuées par les aïeux, et de rester fidèle, au moins dans les esprits, au pays de naissance des ascendants et à l'histoire de ces derniers. Certains adhérents affirment par exemple effectuer les représentations en l'honneur de leurs parents ou grands-parents, en plus du plaisir que cela leur apporte.

Tout comme les fêtes organisées par les migrants portugais et leurs descendants dans les années 1980 et 1990, la spécificité de ces associations folkloriques réside dans ce qu'elles proposent, ce que les adhérents partagent, mais aussi dans la preuve que se donnent les descendants de migrants polonais de parvenir à former et entretenir « ensemble des pratiques dans lesquelles ils se reconnaissent » (Cordeiro et Hily, 2000, p. 63). Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de *Wisla* en 2006, il est par exemple mentionné que le groupe « reste une vitrine de la communauté polonaise. Nous sommes les ambassadeurs dans l'héritage culturel polonais » (Archives de *Wisla*). *Polonia* et *Wisla* développent et renforcent en effet chez les individus d'origine polonaise la perpétuation des traditions polonaises, en plus de les exposer publiquement. La majeure partie des adhérents interrogés déclarent ainsi entretenir de manière plus fréquente ou avoir découvert ces traditions depuis leur adhésion au groupe et se considérer d'autant plus Polonais. Tout comme pour le folklore portugais, un projet de transmission intergénérationnel apparaît à travers cette pratique, « comme si la mémoire des racines, ne pouvant se contenter de la sphère privée, devait s'affirmer dans la sphère publique » (Bertheleu, Dassié, Garnier, 2014, p. 37).

Mais ces transmissions, concernant essentiellement des traditions religieuses, n'intègrent pas la signification de ces pratiques alors reproduites par habitude, et pas nécessairement par croyance. En outre, les récepteurs modifient le contenu transmis pour l'adapter à leur environnement et leurs envies. Là encore, le patrimoine culturel polonais est transformé, mais n'empêche pas les adhérents de se considérés membres à part entière de la communauté polonaise. Sophie Bonnot, danseuse à *Polonia* depuis 1997, se sent par exemple plus proche de sa famille en Pologne, qu'elle ne connaît pas, « en

étant dans un cercle de Polonais » (Entretien du 5 mars 2013). Membre depuis 2011, Madame D. se reconnaît pleinement dans l'ambiance polonaise créée par *Wisla*, comme l'illustrent ses propos : « Peut-être le sentiment d'être un peu plus à ma place quand je suis à la répèt' parce que j'entends parler polonais, parce que je suis un peu plus chez moi » (Entretien du 28 octobre 2015). À travers leur rapport au passé, ces associations, comme d'autres (Bertheleu, Dassié, Garnier, 2014), alternent ainsi entre une volonté d'entre-soi et la revendication dans l'espace public d'une visibilité de l'immigration.

Conclusion

Le lien entre le territoire et les migrants polonais et leurs descendants, apparu dès l'entre-deux-guerres, s'est donc progressivement, mais pas totalement, inversé sans que son intensité ne diminue. De nos jours, ces descendants mobilisent en effet des pratiques symboliques pour créer du lien là où il n'existe quasiment plus, et ainsi entretenir la mémoire de l'immigration polonaise. Le territoire constitue à la fois un vecteur de diffusion, un lieu d'expression et un lieu de mémoire de cette immigration. Les compagnies minières, ayant orienté les migrants polonais dans certains quartiers, ont pleinement participé à la constitution des « Petites Pologne », lieux symboliques de cette immigration qui résonnent aujourd'hui. Ces espaces comptent encore des commerces vendant des spécialités culinaires polonaises, des lieux de culte polonais et le plus grand nombre d'associations polonaises. Les vestiges de cet agencement territorial continuent bien d'influencer les activités menées par les descendants de migrants pour valoriser une culture polonaise, même si les manières de la vivre et ses significations sont différentes des années 1950.

Les compagnies minières ont également favorisé le développement d'un « entre-soi de quartier », particulièrement visible dans le pays minier de Saône-et-Loire. L'autonomie des cités, obtenue par la construction interne d'équipements collectifs, incite les résidents à rester dans leur quartier et encourage la rivalité entre les habitants des différentes cités. L'histoire de la formation de ce territoire renforce ce mode de vie et cet antagonisme qui participe à définir les frontières du quartier. Dans le pays minier du Nord-Pas-de-Calais, cette opposition s'effectue essentiellement entre les habitants des cités minières et la population aisée des centres-villes avec qui les contacts sont restreints, voire inexistants.

En plus de cette organisation spatiale spécifique aux territoires d'étude, les traces matérielles de la production charbonnière, tels les terrils, les chevalements et les installations minières, restent visibles de nos jours, en particulier dans le Nord-Pas-de-Calais. Elles sont notamment utilisées pour exposer et conserver le souvenir de cette industrie ayant employé des milliers de Polonais. Diverses manifestations et actions sont en effet entreprises sur et en dehors de ces lieux qui acquièrent le statut de patrimoine minier. Parallèlement à ces mises en œuvre, les associations polonaises, organisant entre autres des représentations folkloriques, des défilés et des commémorations, cherchent à rendre visible et à faire reconnaître publiquement un patrimoine culturel polonais transformé au fil du temps. Elles érigent ainsi le territoire en lieu de mémoire de l'immigration polonaise.

Cette construction symbolique d'un espace, ayant accueilli une importante population migrante, se retrouve chez les Arméniens en région parisienne (Hovanessian, 1996), pour les « Petites Italie » (Blanc-Chaléard, Bechelloni, Descamps, 2007) et l'ancien bidonville de Champigny-sur-Marne abritant de nombreux Portugais dans les années 1960 et 1970 (Strijdhorst dos Santos, 2003).

Bibliographie

ALDHUY Julien, 2008, « Au-delà du territoire, la territorialité », *Géodoc*, n° 55, p. 35-42.
BARBE Noël et CHAULIAC Marina, 2014, « Mémoire des immigrés, patrimoine de l'immigration », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration aux frontières du patrimoine*, Paris, Éditions de la MSH, p. 9-24.
BAUSSANT Michèle, RIBERT Évelyne et VENEL Nancy, 2014, « Entre militantisme et évitement du politique : la reconstruction du passé migratoire au sein d'associations », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration…*, *op.cit.*, p. 43-60.
BENCHARIF Léla, 2006, « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *Écarts d'identité*, n° 108, p. 63-70.

BERTHELEU Hélène, DASSIE Véronique et GARNIER Julie, « Mobilisations, ancrage et effacements de la mémoire : contextes urbains en région Centre », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration…*, *op.cit.*, p. 25-42.
BLANC-CHALEARD Marie-Claude, BECHELLONI Antonio et DESCAMPS Bénédicte (dir.), 2007, *Les Petites Italies dans le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 436 p.
BONERANDI Emmanuelle, 2005, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80, n° 2, p. 91-100.
BOUBEKER Ahmed, 2014, « En passant par la Lorraine : les ritournelles de l'immigration kabyle », in Noël Barbe et Marina Chauliac (dir.), *L'immigration…*, *op.cit.*, p. 83-99.
BRUNEAU Michel, 2006, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique*, vol. 35, n° 4, p. 328-333.
BURDY Jean-Paul, 1989, *Le Soleil noir : un quartier de Saint-Étienne, (1840-1940)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 270 p.
CORDEIRO Albano et HILY Marie-Antoinette, 2000, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, p. 59-76.
DERAINNE Pierre-Jacques, 2008, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'ACSÉ, 205 p.
DI MEO Guy, 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés*, vol. 78, n° 4, p. 15-34.
DUDZINSKI Henri, 2015, « L'église du Millenium à Lens », *Gauheria*, n° 94, p. 71-78.
FORBRAS Anne-Sophie, 2000, *Recomposition des territoires : le pays minier Centre-Ouest du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat de Géographie humaine, Université de Lille 1, 605 p.
FORBRAS Anne-Sophie, 2002, « Que reste-t-il de l'activité charbonnière ? », in Jean-Claude Rabier (dir), *La remonte : le bassin minier du Nord-Pas de Calais, entre passé et avenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 51-63.
GARÇON Gabriel, 2003, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, Thèse de doctorat d'Études slaves, Université de Lille 3, 504 p.
GOGOLEWSKI Edmond (dir.), 1992, « Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série Histoire n° 7, 242 p.
GORE Olivier, 2006, « Le géosymbole, vecteur de la territorialité régionale : l'exemple du fest-noz en Bretagne », *Norois*, vol. 198, n° 1, p. 21-33.
HOVANESSIAN Martine, 1996, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, p. 377-384.
KOSTRUBIEC Benjamin, 1990, « Les Français de souche polonaise, et quelques caractéristiques démographiques de cette communauté », in ARNPC, 244 W 88, *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, Centre d'étude de la culture polonaise, ORCEP, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, p. 31-47.
PONTY Janine, 1988, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, 474 p.
PONTY Janine, 2005, « Les Polonais dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au XXe siècle », Journées interculturelles de l'*Association pour le développement interculturel*, Courrières, 4 p., <http://www5.ac-lille.fr/~ immigration/ressources/spip.php?article197>.
POPELIER Jean-Pierre, 2003, *L'immigration oubliée : l'histoire des Belges en France*, Lille, La Voix du Nord, 143 p.
RABIER Jean-Claude, 2002, « Identité d'un territoire », in Jean-Claude Rabier (dir), *La remonte…, op. cit.*, p. 21-33.
RAUTENBERG Michel, 2007, « Les « communautés » imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], n° 3, 14 p., <http://journals.openedition.org/framespa/274>.
ROCHEFORT Renée, 1963, « Sardes et Siciliens dans les grands ensembles des Charbonnages de Lorraine », *Annales de Géographie*, vol. 72, n° 391, p. 271-302.
STRIJDHORST DOS SANTOS Irène, 2003, « Discours d'appartenance, pratiques d'inscriptions sociales et territoriales : des descendants de migrants portugais de France », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 9, p. 23-35.

TIZON Philippe, 1996, « Qu’est-ce que le territoire ? », in Guy Di Méo (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L’Harmattan, p. 17-34.
VANDERLICK Benjamin, 2009, « Patrimoine, mémoire et valorisation des lieux de l’immigration en Rhône-Alpes », *Écarts d'identités*, n° 115, p. 16-22.
VESCHAMBRE Vincent, 2007, « Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l’espace », *Les Cafés Géo*, <http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/processus-patrimonialisation.pdf>.
VOLDOIRE Julie, 2015, « Enjeux de pouvoir, enjeux de reconnaissance ou l’ethnicisation de la *Polonia* », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3, p. 275-295.

Sources
Archives régionales du Nord-Pas-de-Calais, Lille
B 8673, Journal de présentation des rencontres transnationales de la polonité, Loos-en-Gohelle, 9-17 novembre 1991.